



Édito

Le budget communal pour 2024 va nous permettre, grâce à votre contribution, de poursuivre

la réalisation du programme de la Municipalité, en particulier en ce qui concerne le maillage de cheminements doux et les aménagements urbains, afin de rendre La Brède toujours plus agréable à vivre, accessible aux piétons et cyclistes et attrayante pour les jeunes générations.

Ce budget traduira encore notre volonté continue d'offrir les meilleurs services à la population, grâce à des adjoints et conseillers motivés et à un personnel qualifié et compétent qui œuvre chaque jour à l'entretien de la commune, à répondre à vos demandes et procédures administratives et à veiller à votre sécurité et au bien-être de vos enfants.

L'action sociale n'est pas oubliée avec la récente élection de Sylviane BOURRIER à la Vice-Présidence du Centre Communal d'Action Sociale, qu'elle entend bien dynamiser grâce à de nouveaux projets, et à des initiatives partagées avec divers partenaires extérieurs en faveur de la jeunesse, que vous découvrirez dans ce numéro.

La Commune inscrit ainsi son action dans tous les champs de ses compétences avec pour ambition d'être à vos côtés et de vous permettre de vivre à La Brède avec sérénité et confiance dans l'avenir.

Bâtonnier Michel Dufranc
Maire de La Brède

Vice-président de la Communauté de
Communes de Montesquieu
Conseiller départemental de la Gironde



Budget 2024

Après l'adoption du compte administratif, qui retrace les résultats financiers de l'exercice 2023, le 16 février 2024, les conseillers municipaux ont voté le budget primitif le 11 mars 2024.

Le budget municipal permet de prévoir l'ensemble des dépenses et des recettes de la ville au cours de l'année, de définir la politique fiscale et financière de la commune et de déterminer les principaux investissements.

Depuis quelques années, ce budget s'élabore dans un contexte incertain, marqué par la crise énergétique et l'inflation sur les fournitures et services.

Malgré cela, la Municipalité garde le cap d'une gestion rigoureuse et maintient son niveau de services aux Brédoises et Brédois, que ce soit en matière d'entretien du cadre de vie, d'activités pour les élèves et les jeunes ou d'animations culturelles et festives. La Municipalité conserve aussi un niveau élevé d'investissements, sans augmenter le taux des impôts locaux pour l'année 2024.

Maîtrise des dépenses de fonctionnement

➤ La moitié du budget de fonctionnement sert à payer la soixantaine d'agents qui travaillent au quotidien pour les Brédois : entretien de l'espace public et des bâtiments communaux, fonctionnement des écoles (cantine), activités périscolaires et accueil des jeunes, formalités administratives (état civil, passeports et cartes d'identité, urbanisme...), sécurité des personnes et des biens, entretien des équipements sportifs...

➤ L'autre moitié finance les coûts de fonctionnement des bâtiments, de l'éclairage public, l'entretien de la voirie et des espaces verts, les achats de la collectivité, mais aussi l'organisation des animations et événements culturels et festifs.

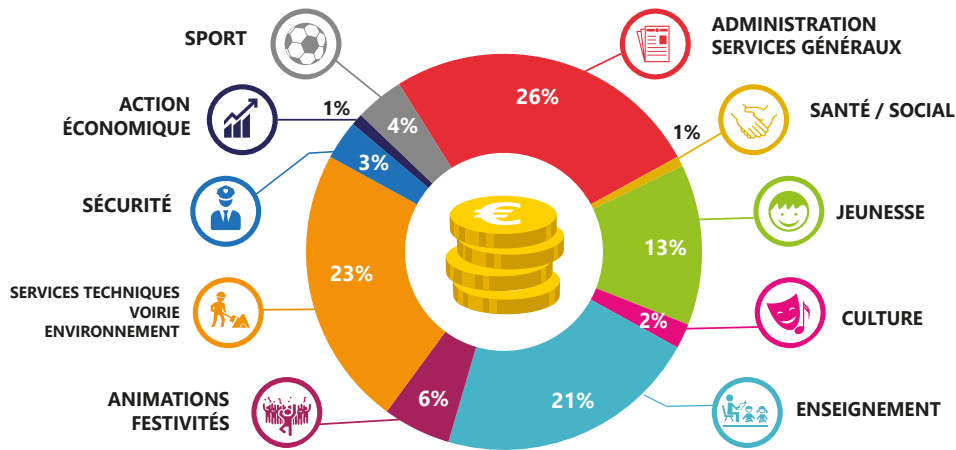
7 M € pour le fonctionnement



Retrouvez toute l'actualité en
scannant ce QR code ou sur :
labrede-montesquieu.fr

Budget 2024

Répartition des dépenses de fonctionnement



Recettes de fonctionnement

70 % Impôts et taxes

21 % Dotations de l'État

8 % Produit des services

1 % Divers



Principaux investissements programmés pour 2024

2 M € de dépenses nouvelles d'investissements



Programme de voirie

1 040 000 €

- Cheminement doux avenue de l'Esprit des Lois
- Électrification et wifi au parc de l'Espérance

Sport

454 500 €

- Travaux de construction du skatepark 346 500 €
- Réfection de la toiture du gymnase de tennis 120 000 €

Aménagements urbains

401 000 €

- Zac de filleau : maîtrise d'œuvre, travaux d'aménagement de la Promenade Gérard Leclair 353 000 €
- Enfouissement de réseaux et éclairage public 36 000 €
- Mobilier urbain 12 000 €

Bâtiments / équipements

233 000 €

- Établissements scolaires 90 000 €
- Mairie, Église, locaux Police Municipale 70 000 €
- Acquisition de matériel 73 000 €



Recettes d'investissement

Les recettes d'investissement proviennent essentiellement des réserves de fonctionnement affectées à l'investissement, des amortissements des immobilisations, de subventions, de la taxe d'aménagement, du remboursement d'une partie de la TVA et, éventuellement, d'emprunts.